



## États-Unis : La Cour suprême défend la sécurité des élections

- Ezekiel Malone
- [01/11/2024](#)

La Cour suprême des États-Unis a statué mercredi que la Virginie peut supprimer les non-citoyens de ses bases de données électorales.

**Précisions :** Les non-citoyens ne sont pas légalement autorisés à voter aux élections américaines, mais les données recueillies par *Just the Facts* montrent que 2 à 5 millions de non-citoyens sont inscrits sur les bases de données électorales. L'élection se tiendra mardi.

La Virginie s'est efforcée de lutter contre ce phénomène en annonçant, le 7 août, qu'elle supprimerait environ 1 600 non-citoyens présumés de ses bases de données électorales.

- Le ministère américain de la Justice a soutenu que la Virginie avait violé la loi nationale sur l'inscription des électeurs, dont l'un des articles interdit aux États d'épurer les bases de données électorales dans les 90 jours précédant une élection.
- Le gouverneur de Virginie a déclaré que son action était justifiée parce que, bien que le 7 août soit 90 jours avant l'élection, ce processus a commencé avant.
- La Cour suprême a approuvé la purge des bases de données électorales par 6 voix contre 3.

**Perspective prophétique :** La Bible prophétise que Donald Trump fera « la guerre » pour récupérer la présidence, et elle suggère même que la Cour suprême sera un allié majeur dans cette lutte.